



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

entreprises

Question écrite n° 71880

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur l'inquiétude de près de 900 salariés de l'entreprise spécialiste de géophysique CGG. Ceux-ci ont en effet, au mois de novembre dernier, appris le projet de rachat de la division acquisition de CGG (employant 2 400 personnes dans le monde dont plusieurs centaines en France) par Technip, leader français des services parapétroliers. Technip ayant finalement retiré son offre car n'étant pas tombé d'accord sur le prix et le plan industriel avec CGG, celui-ci a finalement plongé à 35 % à l'ouverture de la bourse du lundi 15 décembre 2014. Même si les salariés sont soulagés de l'abandon de Technip, qui évite notamment de réduire CGG à ses deux activités les plus rentables, la fabrication d'équipements géophysiques et le secteur « géosciences », ils ont besoin, de la part de l'État actionnaire des deux entreprises (via la Banque publique d'investissement et l'IFPEN), d'informations plus précises et plus en amont sur la situation de leur entreprise. Le Gouvernement ne pouvant rester indifférent aux conséquences industrielles et sociales d'un projet qui ne semblerait malgré tout pas abandonné, il souhaite donc connaître les mesures prises afin de prendre en compte les attentes des salariés de l'entreprise CGG et s'il est prévu qu'ils soient reçus.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71880

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10630

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)